

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La société AID’HOME,
N° SIRET : 813 781 101 00023
Code NAF : 88 10A
Dont le siège social est situé 5, rue Aristide-Briand 05000 Gap,

Représentée par Olivier Gentil,
Agissant en qualité de directeur de la société AID’HOME
Ci-après dénommé « L’employeur »

D’UNE PART,

ET

Annabelle Dupuis,
Né(e) le 05/09/1985,
N° Sécurité sociale : 285090500102492
Demeurant : 10, avenue Pierre-Mendès-France 05000 Gap
Ci-après dénommé(e) « La salariée »

D’AUTRE PART,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1. Objet et durée du contrat

Le (la) salarié(e) a été engagé(e) le [REDACTED], par contrat à durée déterminée en raison de [REDACTED].
Le motif du recours au contrat à durée déterminée persistant au-delà de l’échéance initialement prévue, les deux parties ont décidé, d’un commun accord, et conformément aux dispositions conventionnelles et contractuelles applicables, de renouveler le contrat pour une durée de [REDACTED].
Le renouvellement débutera le [REDACTED] et s’achèvera le [REDACTED] inclus.

Article 2. Conditions du renouvellement

Durant la période de renouvellement, les conditions d’exécution du contrat sont les mêmes que celles initialement prévues à l’exclusion de la période d’essai.
Au terme de cette période, le contrat prendra fin de plein droit.
Le (la) salarié(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent avenant, en accepte toutes les modalités et s’engage expressément à les respecter.
Le présent avenant est établi en deux exemplaires originaux.

Fait à [REDACTED], le [REDACTED].

Signatures précédées de la mention manuscrite « Bon pour accord de renouvellement - Lu et approuvé ».

Le (la) salarié(e)

L’employeur